N°68 DECEMBRE 2024





Chers amis généalogistes,

Une fois de plus l'année 2024, pour l'AGAM, a été très riche en activités, en échanges et en réalisations...
Oui, cette gravure c'était bien à Nice, c'est la villa Peillon voisine de la villa Bermond. C'est dans ce cadre paradisiaque avec son étang, son pont romantique, qu'en 1856 vint s'installer l'impératrice douairière de Russie Alexandra Feodorovna, veuve de Nicolas Ier et mère d'Alexandre II, pour y passer l'hiver. À ce jour, il reste encore les colonnades dans la façade de la clinique du Parc Impérial.

Permettez-moi de vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025.

Patrick Cavallo

Réunions et permanences :

- Réunion de Nice-AD06 : le dernier mercredi du mois à 14h, animée par Patrick Cavallo.
- Réunion d'Antibes : le 2^e samedi du mois à 14h, animée par Arlette Fixot / Marc Duchassin.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : le 1^{er} lundi du mois à 14h, le 3eme à 14h, animée par Guy Sidler / Annick Girardet.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : le dernier samedi du mois de 14h à 17h, animée par Annick Girardet / Guy Sidler.
- Réunion de Villeneuve-Loubet : le 2^e jeudi du mois à 14h..
- Réunion de Menton / Roquebrune : le 1er samedi du mois à 14h, animée par Gabriel Maurel.
- Réunion en visioconférence : le 2^e lundi du mois à 18h, animée par Patrick Cavallo.

Pour assister à la visioconférence, cliquer sur le lien : https://meet.jit.si/AGAMentraide



Formations

Nous intégrons des sujets de formation lors de nos visioconférences. Des conseils, des aides ponctuelles et personnalisées sur différents sujets en lien avec la généalogie (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposés durant nos séances d'entraide dans notre local de Saint-Paul et lors des différentes réunions.

Une formation de groupe peut également être mise en place s'il y a suffisamment de candidats.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- vous débutez : les bases de généalogie ;
- un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis;
- comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
 - formation GeneaBank;
- les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
 - généalogie dans le Comté de Nice ;
- comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites ?
- formation recherches sur nos ancêtres
 - « les Poilus de 14-18 »;
- un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
 - formation Nimègue.

Des demandes plus spécifiques peuvent être envoyées à <u>secretariatagam@gmail.com</u> ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante : AGAM 8 rue Delrieu 06100 NICE

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de l'Agam, dont la liste se trouve sur notre site Internet, contactez les animateurs au cours de la

réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo): agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier :

(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com

• Articles pour le bulletin :

(Denise Loizeau) secretariatagam@gmail.com

• Points GeneaBank:

(Louise Bettini) geneabankagam@gmail.com

- Contact pour les releveurs du pays niçois : (Michèle Parente) <u>parentemichele@yahoo.fr</u>
- Contact pour les releveurs du pays antibois/vençois (Thierry Adam) <u>tresorieragam@gmail.com</u>
- Contact pour les releveurs du pays grassois : (Marc Duchassin) <u>duchassin.marc@wanadoo.fr</u>
- Contact pour les releveurs du Mentonnais : (Gabriel Maurel) agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux (Georges Roland) roland.agam@gmail.com

Le local de l'AGAM à Nice Saint-Paul :

28 avenue de Pessicart Tél: 09 50 73 13 63

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous. Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM 8 rue Delrieu 06100 NICE

ou par mail au secrétariat : secretariatagam@gmail.com

Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront publiées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.com

NOTRE BASE AGAM:

Mise à jour du 4eme trimestre 2024 de la base AGAM:

- ANTIBES : table mariages 1921-1929, 1217 actes.
- BONSON: naissances 1814-1903, 1142 actes.
- BREIL/ROYA-Piene : décès 1727-1779, 1361 actes remplacent 1340 anciens non validés.
- LA ROQUETTE SUR VAR : naissances 1808-1813, 132 actes.
- SIGALE : naissances 1733-1793, 1964 actes.
- TENDE : naissances 1878-1903, 2536 actes.
- TENDE: mariages 1911-1935, 656 actes.
- VENCE : décès 1700-1828, 2507 actes.

La base AGAM s'est enrichie ce trimestre de 10 175 nouveaux actes et contient, aujourd'hui, 1 517 236 actes.

Alain Otho



LE COIN DU LECTEUR

Une vie de la faucille à l'ordinateur

Grinda Alain

Éditeur : Baie des Anges



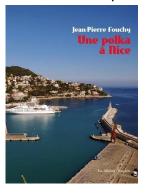
Dans les montagnes du Mercantour, à Belvédère, l'outil de ma grand-mère était la faucille, le mien, c'est l'ordinateur. Le monde n'est plus le même. Que s'est-il passé entre temps ? Tout s'est accéléré. Les distances semblent

abolies. Nous vivons plus longtemps, dans un meilleur confort, dans une abondance encombrante et polluante. Vivons-nous mieux? Le monde est-il meilleur? Toute vie mérite d'être racontée, la mienne comme une autre. Je l'ai écrite pour aller à ma rencontre avec bienveillance, je vous invite à la lire de même, comme une histoire inattendue, presque un roman. Rien n'était fixé au départ. Seul le contexte social et historique de cette période qui va de la dernière guerre à la présidence d'Emmanuel Macron était un cadre imposé.

Une Polka à Nice

(La présence polonaise sur la Côte d'Azur) Jean-Pierre Fouchy Éditeur : Incognito

Jean-Pierre – Jusqu'à cinq ans, Guillaume [Apollinaire] n'a parlé que le polonais et l'italien. Mais à partir de cet âge, sa maman



Angelika lui apprend à écrire. Et elle lui apprend à écrire en français. En mars 1887, la famille d'Aspermont l'envoie à Monaco.
Agnès – Ah enfin, nous en arrivons à la Côte d'Azur!

Jean-Pierre – Angelika est expédiée à Monaco pour y mener une vie tranquille, loin de sa belle-famille de facon à ne pas lui porter ombrage. Mais, à son arrivée, la peur règne sur la Côte car c'est justement ce jour du 23 février 1887 que le tremblement de terre cause des dégâts considérables. Frédéric Nietzsche a d'ailleurs narré cet événement pour l'avoir vécu. Par précaution, Angelika est obligée de dormir avec ses enfants durant un mois sous une tente. Finalement. elle s'installe à Monte-Carlo. Elle n'est qu'à quelques centaines de mètres du casino et peut le fréquenter avec assiduité. Ainsi, pendant que maman joue, Guillaume et Albert sont pensionnaires au collège Saint-Charles situé dans la vieille ville de Monaco, sur le Rocher qui domine la mer...

GÉNÉALOGIE PRATIQUE

Dans cette rubrique, nous vous

proposons des sites web qui peuvent se révéler intéressants pour aider les chercheurs et les curieux. C'est à chaque fois des sites gratuits que je vous propose.

Comment faire pour télécharger une image dans son intégralité avec sa définition maximale?

Depuis sa refonte, le site Internet des

Archives départementales des Alpes-Maritimes ne permet plus de télécharger l'image d'une page de registre dans son intégralité avec sa résolution maximale. Il faut zoomer pour obtenir une image de qualité et les captures d'écran nécessitent souvent d'effectuer des "collages d'images" longs et fastidieux. Il existe cependant une solution avec les navigateurs Google Chrome ou Mozilla Firefox. Il faut utiliser l'extension **dezoomify** dont le mode d'emploi (en anglais) est disponible à

Cette adresse:

https://lovasoa.github.io/dezoomifyextension/



Cette extension (plug in) est utilisable sur de nombreux sites utilisant des images "zoomables", comme Gallica, qui n'offrent pas toujours la possibilité de télécharger des images complètes.

T. Adam

Arbres en ligne :

Depuis 2020, le site de l'AGAM offre la possibilité aux adhérents de mettre en ligne leur arbre généalogique personnel.

À ce jour, près d'une vingtaine d'arbres sont exposés (des arbres collaboratifs comme celui du projet AUGUSTA, des arbres personnels ou ceux de personnalités ayant un lien avec notre région).



Dernières mises en ligne :

- La généalogie de Emile Ernest HACQUARD (1841-1895), ingénieur civil, diplômé des Arts et Métiers, par Denise LOIZEAU,
- celle de Pierre MERLE instituteur, originaire de Gréolières, héros de la résistance, décédé en déportation durant la seconde guerre mondiale, par Mireille GHIGO.
- l'ascendance lorraine de Colette BETTENFELD, fidèle adhérente, qui nous a quittés dernièrement.

À découvrir à l'adresse suivante : https://arbres.agam-06.com/cgibin/arbres.cgi/



Pour tout renseignement écrire à <u>arbresagam@gmail.com</u>

T. Adam

3) La France de nos clochers :

Je voudrais vous signaler un site qui peut intéresser beaucoup d'entre vous, et dont voici l'adresse :

https://clochers.org/carte_accueil_active.htm

Ce site, avec l'aide de tous ses contributeurs bénévoles, vous propose des photos de nos clochers de France. Surtout lorsque vous avez des ancêtres dans une région que vous ne connaissez pas encore, il est toujours intéressant de découvrir un lieu important où se sont passés de nombreux évènements de la vie de nos anciens.



À ce jour, grâce à ses 934 contributeurs, ce site présente, en 176470 photos inédites, 62714 édifices sur 34785 communes.



Église Saint-Vincent de Coaraze - © BRANGER

Malgré tout le soin qu'ils ont mis à présenter les édifices, sous les libellés les plus pertinents, les auteurs comptent sur nos visites pour leur signaler toute erreur éventuelle. C'est un beau travail coopératif qui complète les relevés classiques de généalogie.

P. Cavallo

LES BAGNES COLONIAUX

I y a eu en novembre dernier, à Aix-en-

Provence, un colloque avec deux journées d'études "Mémoires du bagne" avec des interventions intéressantes sur les bagnards de Guyane et Nouvelle-Calédonie.

Les Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) lancent <u>une nouvelle version de leur base des bagnards</u>, consacrée aux condamnés envoyés dans les colonies françaises entre 1852 et 1953. La principale nouveauté de cette version réside dans l'intégration des images des registres matricules directement associées aux notices individuelles des condamnés.

La base IREL permet d'accéder à la fiche résumée de la carrière bagnard avec identité, description physique, dates d'arrivée et de départ, condamnations sur place. Un dossier personnel complet, de 10 à 100 pages est consultable aux ANOM à Aix.

Auparavant limitées à des fiches textuelles, ces notices permettent désormais de consulter les documents originaux numérisés, offrant un aperçu plus complet et authentique des sources archivistiques. L'interface de la base a également été repensée pour améliorer l'expérience utilisateur. La recherche est plus intuitive, avec des filtres avancés permettant de croiser plusieurs critères (nom, lieu de naissance, date de condamnation, etc.), et la navigation a été optimisée pour simplifier l'accès aux informations.

La base recense près de 100.000 individus condamnés à des peines de travaux forcés et déportés en Guyane ou en Nouvelle-Calédonie Les bagnards étaient de diverses origines : criminels de droit commun (principalement les condamnés aux travaux forcés ou forçats transférés des bagnes portuaires), des criminels ou délinquants multirécidivistes considérés comme incorrigibles (désignés par les termes de repris de justice, puis relégués), les opposants politiques (désignés après 1871 comme déportés).

Quand on parle de bagnes, cela fait référence à des prisons destinées aux personnes condamnées à des peines de travaux forcés. Il était souvent employé le terme de forçats, car ils étaient souvent entravés par une chaîne de fer. Ces bagnards servaient de main d'œuvre pour des travaux de terrassement ou de construction. C'était le cas à Nice pour le creusement du port Lympia dans une zone marécageuse entre la colline du château et le mont Boron sur décision, en 1748 du roi Charles-Emmanuel III. Le bagne de Nice était un établissement pénitentiaire, réservé aux travaux forcés entre 1770 et 1854, il pouvait héberger jusqu'à deux cents forçats.



En France, les bagnes ont existé sous deux formes différentes, les bagnes portuaires puis les bagnes coloniaux.

Les bagnes portuaires étaient une évolution des galères sous l'ancien régime. Les progrès de la technique et l'évolution des combats navals ayant rendu obsolète l'utilisation de galères. Les prisonniers de ces bagnes effectuaient donc des travaux dans les ports et les arsenaux de la Marine. Il y avait 3 principaux bagnes portuaires français qui étaient Toulon, Brest et Rochefort.

Les bagnes coloniaux ont remplacé progressivement les portuaires à partir de 1854.

L'objectif des bagnes coloniaux était triple, il fallait éloigner les criminels de la métropole, disposer d'une main d'œuvre dans les colonies, mais aussi peupler celles-ci. Pour remplir ces objectifs, les peines de travaux forcés étaient doublées. En effet, une fois que le condamné avait purgé la durée de sa peine, il devait rester sur le territoire de la colonie pendant encore la même durée. Pour les peines de plus de 8 ans, le condamné n'avait plus le droit de rentrer en France et devait rester dans la colonie pour le restant de sa vie.

Le bagne de Guyane a été créé officiellement en 1854 et a fermé en 1953, celui de Nouvelle-Calédonie a été en activité de 1864 à 1924. Le dernier convoi de condamnés au bagne est parti pour la Guyane en novembre 1938. Le bagne a finalement été aboli en 1946, mais pour que les derniers prisonniers purgent leurs peines, les bagnes sont restés en activité jusqu'en 1953.

Dans les bagnes coloniaux, on retrouvait 3 types de condamnés : Les transportés, les déportés et les relégués.

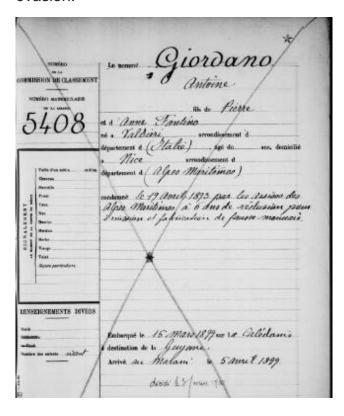
Les transportés étaient des condamnés de droit commun, qu'on envoyait au bagne pour des délits ou des crimes.

Les déportés étaient souvent des condamnés politiques, dont les actions avaient porté atteinte à l'ordre public et à la sûreté de l'État. C'était le cas de nombreux participants à la Commune de Paris.

Les relégués étaient ceux qui, à partir de 1885, étaient condamnés à perpétuité au

bagne colonial. Dans la mentalité de l'époque il fallait éloigner de la France métropolitaine les délinquants et les criminels récidivistes qui étaient jugés incorrigibles. Au sein des bagnes, les relégués n'étaient généralement pas placés dans les mêmes camps que les transportés ou les déportés. En raison des conditions de travail difficiles et des maladies, leur mortalité était particulièrement élevée avec une espérance de vie de 6 ans en moyenne pour cette catégorie.

Les principales archives des bagnes sont les registres matricules de détenus, également appelés parfois « Registres de chiourmes » en plus des informations d'état civil, on peut trouver les informations de condamnation au bagne, la date et le motif du jugement, la date de leur libération, ou celle de leur décès ou encore, celle de leur évasion.



Pour les bagnards de Guyane il y a aussi le site **Guyanologie** qui met à disposition une base permettant de retrouver un ancêtre

ayant séjourné en Guyane. https://guyanologie.fr/

Dans cette base de données, vous pouvez également y retrouver les personnels de l'administration pénitentiaire.

Sur **Familysearch** vous avez Les base des condamnés de 1 650 à 1857

https://www.familysearch.org/search/collection/2843510

Cette base ne concerne pas seulement les bagnards, car elle a été constituée en indexant des registres d'écrou de différentes origines de condamnés qui n'ont pas tous été envoyés au bagne.

P. Cavallo

JOURNÉE DE GÉNÉALOGIE DE CASTAGNIERS SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024



ait rarissime! Pour la troisième année consécutive, la commune de Castagniers nous a reçus le samedi 16 novembre dernier pour une journée automnale de recherches généalogiques. Comme à l'accoutumée, elle s'est déroulée dans l'agréable salle polyvalente près de la mairie, lieu stratégique s'il en est, au cœur du village. Une nouveauté cependant : c'est la toute récente association locale "Gourmands de culture" qui nous a

accueillis, disons plutôt chaperonnés, tant l'organisation était parfaite du matin au soir, y compris le délicieux repas qui nous a été offert à midi.

Bien qu'afférée à renseigner des demandeurs avides de mieux connaître leur passé, notre fine équipe de huit bénévoles a pu en partie profiter aussi de la Fête de la châtaigne qui animait le bourg. Elle a pu constater un rajeunissement global des personnes intéressées par la généalogie, suivant en cela une tendance générale notée par ailleurs : c'est tonique d'autant qu'elles ont pris le temps de bien tout appréhender!



Pour autant, la mémoire collective n'avait pas été oubliée sous couvert d'un espace dédié aux combattants de la Grande Guerre. D'une part, Stéphane Sainsaulieu a pu échanger sur l'important dossier "Bleuets" que l'AGAM a constitué il y a quelques années, et d'autre part, Marc Duchassin a élaboré les seize arbres généalogiques des seize Poilus qui figurent sur le monument aux morts. Quant à Patrick Cavallo, il a remis au Maire notre recueil spécialement édité des naissances, mariages et décès, recueil toutefois un peu maigre car la commune de Castagniers n'a que cent cinquante ans. le hameau ayant été détaché d'Aspremont. Mais le point culminant de la réunion a presque été un évènement extérieur : la venue de Nice-Matin! Après que nous ayons été contactés la veille, c'est une journaliste chevronnée qui s'est déplacée ce samedi dès l'ouverture, afin d'interviewer longuement certains d'entre nous, suivie

l'après-midi par un photographe qui lui aussi s'est attardé. S'est ensuivie, diffusée dans toutes les éditions du lendemain dimanche, une vaste enquête sur la généalogie dont des passages et photos mettant largement en avant notre association par le biais de son président mais aussi de Michèle Parente et d'Annie Frédiani : quel coup de projecteur!

Hormis tous les bénévoles précités, n'omettons pas de préciser qu'étaient aussi présents Stéphanie Calviera-Rayer, Stéphane Riba et Michel Schmitt qui ont grandement participé à la réussite de cette journée d'investigations.

Michel Schmitt

FESTIVAL DU LIVRE MOUANS-SARTOUX 4, 5, 6 OCTOBRE

Le festival du livre de Mouans-Sartoux, créé en 1988 est organisé chaque année en octobre par la ville de Mouans-Sartoux. Avec une fréquentation de plus de 50 000 visiteurs, il est devenu l'un des plus grands de France. Il est un événement culturel incontournable de la région.



Ce Festival a ouvert sa 37e édition du 4 au 6 octobre, sur le thème Voix libres, sous la double présidence d'Isild Le Besco et de Magyd Cherfi, et le commissariat de Marie-Louise Gourdon qui a orchestré une joyeuse et poignante édition.

En 37 ans, des centaines d'auteurs et d'artistes, et des milliers de participants, ont

fait de ce rendez-vous annuel un moment de partage, de découvertes et d'émotion, unique en son genre.



C'est dans ce contexte que l'AGAM, comme chaque année, a installé son stand, afin de toucher aussi un public plus large que celui des journées de généalogie. Autour de nous, des milliers de livres, des films, des spectacles, des concerts, des animations jeunesse, des expositions, des débats, des lectures, des scènes littéraires animées, des spectacles de rue ... Nous avons rencontré beaucoup de monde, des néophytes comme des amateurs de généalogie, mais nous revoyons aussi des visiteurs d'année en année.

P. Cavallo

26ème JOURNÉE RÉGIONALE À ROQUEFORT-LES-PINS 28 ET 29 SEPTEMBRE



C'est avec grand plaisir que nous avons

participé aux 26èmes journées régfionales de généalogie dans la salle Charvet prêtée à l'ocasion par la municipalité de Roquefortles-Pins. Cette manifestation était organisée par nos collègues du Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs avec le soutien du Centre Généalogique du Midi-Provence qui est l'entité régionale auquelle est affilié Cegama. Ces deux journées bien sympathiques ont été un succès et son organisation a été parfaite en tout point. Il y a eu beaucoup de visiteurs et nous avons pu bénéficier en plus de la visite du Maire et des élus, de celle du nouveau président de la Fédération Française de Généalogie, Francis CHASSAGNAC. Lors de l'apéritif offert par les organisateurs, nous avons pu échanger sur l'actualité de la Fédération et ses futures orientations.



De gauche à droite Michel Rossi Maire de Roquefort, Francel Genauzeau de CEGAMA, Jean Claude Barbier CGMP, Francis Chassagnac de la FFG.

P. Cavallo



Au nom du conseil d'administration de l'AGAM, Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le vignoble et la famille de Bellet.

Il est situé sur les collines au nord-ouest de Nice entre la ville et le Var. Son point culminant sur la colline de Saquier est à 300 mètres d'altitude. C'est ainsi que le vignoble bénéficie d'une altitude relative permettant aux grappes d'éviter les coups de chaud. S'ajoute à cela une influence maritime régulatrice et une fraicheur descendante de la vallée du Var qui crée un microclimat, faisant de l'appellation Bellet l'un des terroirs de Provence les plus intéressants. Certains font remonter le vignoble à l'époque romaine. Dépendant de l'abbaye de Saint-Pons au Moyen-Age, la zone produit déjà des vins pour la consommation locale, issus des cépages rolle et folle noire.

Un château aurait été érigé sur ces collines au XVIème siècle. Les Roissard, originaires du

comté de Savoie, en héritent par mariage en 1667. Ce vignoble connaît une période prospère, puisqu'on raconte que le vin du domaine était acheminé jusqu'à Versailles, à la cour du roi soleil... Après la Révolution et l'entrée des Français dans le comté de Nice, le château de Bellet et les propriétés environnantes forment un lieu-dit baptisé Bacchus.

Comprenant une dizaine de propriétaires, cette appellation Bellet a été crée avec les barons de Bellet à partir de 1941. Le cahier des charges de l'appellation d'origine «BELLET» ou «VIN DE BELLET» a été reconnue le 11 novembre 1941 puis homologué par le

décret n° 2011-1737 du 1er décembre 2011. Des conditions assez restrictives encadrent cette production. L'aire géographique de culture et de vinification y est clairement définie.

Pour les vins rouges, les cépages principaux sont le braquet et la folle noire (fuella nera) les cépages accessoires sont le cinsault, le grenache. La proportion des cépages principaux doit être supérieure ou égale à 60

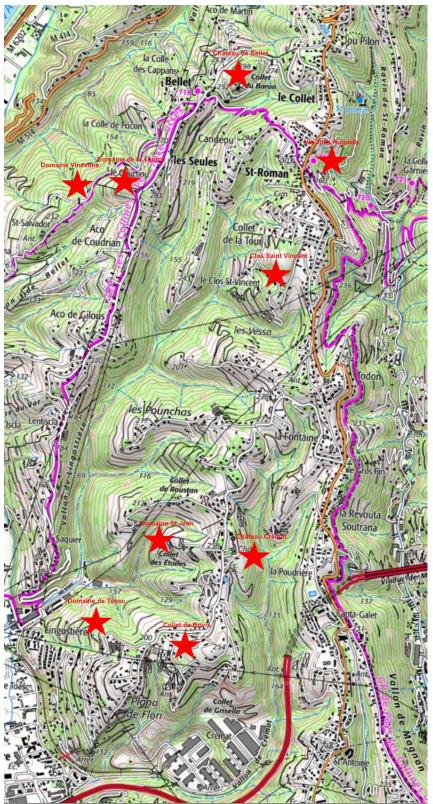


% de l'encépagement ; la proportion du cépage cinsault doit être inférieure ou égale à 15 % de l'encépagement. Pour les blancs, le cépage principal est le vermentino (Rolle) et les cépages accessoires sont le blanqueiron, le bourboulenc, le chardonnay, la clairette, le mayorquin, le muscat à petits grains, l'ugni blanc (roussan). De même que pour les rouges, la proportion des cépages principaux doit être supérieure ou égale à 60 % de l'encépagement. Bien d'autres règles encadrent cette appellation dont je vous fais grâce ici.



Le château de Crémat a vraiment fière allure avec son donjon et ses créneaux, le tout dans un colori rouge typique des immeubles de la place Masséna. Bien que situé dans un endroit stratégique entre mer et montagne, c'est seulement en 1906 qu'il fut construit par Antoine Mari, un prospère marchand d'huile d'olive niçois, sur la terre de ses ancêtres « Li plana de Mari ». Il faut cependant avouer que ce domaine a aussi contribué à la renaissance du vignoble de Bellet au début XXème siècle. Il a connu des propriétaires célèbres comme la fantasque Irène Bretz, Pierre Tomé (président du

syndicat des vignerons) qui a œuvré pour la reconnaissance de Bellet au niveau national et Cornelius Kamerbeek au début du XXIème siècle.



À ce jour, neuf exploitations se partagent la zone de Bellet.

llya:

- Le château Bellet,
- La via Giulia Augusta,
- Le domaine Vinceline,
- Le Domaine de la Source,
- Le clos Saint-Vincent,
- Le domaine Saint-Jean,
- Le château Cremat,
- Le domaine de Toascet
- Le collet de Bovis.



La zone du Bellet



Revenons à l'histoire :

Dans la cathédrale Sainte Réparate se trouve la chapelle de sainte Rose de Lima, c'est la chapelle particulière des Dettati-Doria, puis des Roissard de Bellet.

En 1677, la chapelle fut vendue par l'évêque aux

frères Dettati -Doria, qui se disaient être apparentés à sainte Rose de Lima, première sainte de l'histoire de l'Amérique du Sud qui fut canonisée en 1671. Par son mariage avec Pierre Roissard en 1701 à Nice, Anne Rose Dettati Doria allait transmettre cette chapelle à son fils Jean



Pierre de Roissard (1708 – 1790).

Les Roissard étaient une famille d'origine savoyarde, Pierre était avocat à Chambéry et secrétaire des commandements du Duc de Savoie. On retrouve les armes des familles (le lion des Dettati-Doria et la croix des Roissard) sur les deux montants de la balustrade de la chapelle. Le 2 juin 1737 Jean Pierre de Roissard qui était né à Chambéry, épouse à la cathédrale de Nice Victoire Reynaldi de San Alberto. Leur fils Pierre François Pie de Roissard (1738 – 1819) sera le premier à porter le titre de Baron de Bellet. Il fut investi par lettre du Roi de Sardaigne le 21 novembre 1777. Il était avocat, assesseur de la ville de Nice. Il s'est marié le 28 août 1771 à Monaco avec Antonia Marie Françoise de Vedel.

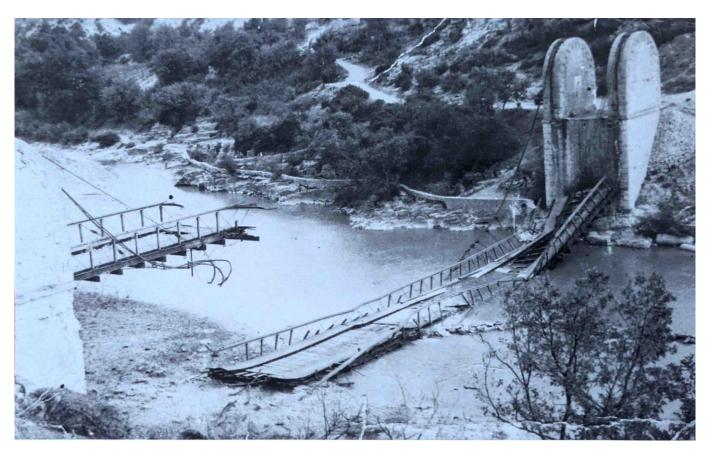
Il s'ensuit plusieurs générations de Barons qui ont œuvré au développement de la vigne et de la renommée du château de Bellet.

Faute de descendance candidate à la reprise, le vigneron Ghislain de Charnacé, dernier baron à la tête du domaine, décide de le vendre en 2012 à une société privée.

P. Cavallo

LE PONT DE GRÉOUX-LES-BAINS

Lors de la dernière réunion aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, Monsieur Bernard Roubeau, adhérent fidèle de cette réunion, nous a parlé de l'échange qu'il a eu avec la mairie de Gréoux-les-Bains au sujet de ses souvenirs d'adolescent lors de la période de la deuxième guerre mondiale. C'est un témoignage direct, d'évènements qui se sont produits il y a maintenant 80 ans...





 4 Aout 2024

Monsieur le Maire,

J'ignore si vos archives détiennent cette photo, mais au moment de la célébration du débarquement en Provence, il me vient à l'idée de vous en transmettre une copie.

Permettez-moi de vous raconter l'historique:

Le 13/8/1944 alors âgé de 14 ans, avec un groupe de garçons nous avons étés évacués de Marseille par la Croix Rouge et dirigés sur Gréoux les Bains où nous avons logés à l'Hôtel du Grand Jardin. Si ma mémoire est bonne Mr et Mme BLANC en étaient les gérants.

Le 15 accompagnés des monitrices, baignade au bord du Verdon. Comme nous étions quatre où cinq à ne pas nous baigner nous nous avancions pour voir le pont lorsque nous vîmes quatre avions tourner en rond. A cette époque le Verdon n'avait pas beaucoup d'eau et s'étalais une large plage de galets. Les aviateurs ont du apercevoir les enfants et ont laché une bombe sur la colline de l'autre rive pour certainement nous avertir, je peut avouer que nous avons battu le record de course à pied! Leur but devait être de détruire le pont.

A la suite nous avons dormi deux ou trois nuits à la belle étoile dans un wallon sous nos couvertures.

D'après mes souvenirs le pont aurait été détruit par les marins dissidents qui logeaient à l'établissement thermal, par sécurité pour les habitants et barrer la route àla retraite des allemands.

Quelques jours après nous avons eu la joie de voir arriver le premier 4X4 américain, puis une grande fête fut organisée à l'établissement thermal.

J'ai 94 ans et suis heureux de vous adresser cette petite histoire de Gréoux les Bains qui, malgré tout, est un bon souvenir.

Avec mes respectueuses salutations.

Bernard ROUBEAU

PS Malgré ma mémoire si vous détectez une erreur, veuillez m'en excuser.



Responsable Affaires Générales

Dossier suivi par: Maëva GORGONE **Mail**: m.gorgone@mairie-greouxlesbains.fr

Tél: 04.92.78.09.85

Réf CE: GREOUX/2024A/2387 **Réf CS**: GREOUX/2024D/576

Gréoux-les-Bains, le 8 août 2024

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 4 août dans lequel vous retracez des évènements de l'histoire de notre commune.

Vous décrivez des épisodes très intéressants à propos de la destruction du pont sur le Verdon. A ce sujet, je tiens à vous préciser que cet ouvrage a fait l'objet d'un plastiquage par un groupe de résistants locaux FFI : les frères PARET, Pierre ROLAND...

Il reste quelques éléments de cet ouvrage détruit, notamment la base des quatre piliers.

Le pont de Gréoux a été reconstruit, entre novembre 1951 et juillet 1952, au titre des dommages de guerre à proximité de celui qui a disparu

Je vous remercie bien sincèrement pour votre courrier et l'envoi de votre photographie qui mériterait d'être exposée sur ce lieu avec des précisions sur cette période de fin de deuxième guerre mondiale.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de toute ma considération.

Bien condialement

Le Maire,

Paul AUDAN